NORME INTERNATIONALE

ISO 14895

Deuxième édition
2016-06-01

Petits navires — Réchauds de cuisine et appareils de chauffage alimentés par un combustible liquide

Small craft — Liquid-fuelled galley stoves and heating appliances

Numéro de référence
ISO 14895:2016(F)

© ISO 2016



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **1**
3 Termes et définitions **1**
4 Dispositions générales **2**
5 Installation **3**
6 Conception et construction des réchauds **5**
7 Conception et construction des appareils de chauffage **6**
8 Marquage **6**
Annexe A (normative) **Informations relatives aux réchauds à inclure dans le manuel du propriétaire** **9**
Annexe B (normative) **Informations relatives aux appareils de chauffage à inclure dans le manuel du propriétaire** **10**

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 188, *Petits navires*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 14895:2000), qui a fait l'objet d'une révision technique.

La révision porte sur les principales modifications suivantes:

— Élargissement du champ d'application afin d'inclure les appareils de chauffage; et en conséquence les exigences applicables aux appareils de chauffage et aux réchauds sont combinées ou différenciées selon le type d'appareil.

— L'extension du champ d'application ci-dessus a nécessité une modification des exigences générale, et des exigences d'installation, de conception et de construction des appareils.

— Un nouvel article concernant la conception et la construction des appareils de chauffage, ainsi qu'une annexe concernant les informations requises sur les appareils de chauffage dans le manuel du propriétaire.

— Des références aux ISO 7840, ISO 13297 et ISO 21487 ont également été ajoutées.

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Petits navires — Réchauds de cuisine et appareils de chauffage alimentés par un combustible liquide

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie la conception, la construction et l'installation des réchauds de cuisine et des appareils de chauffage installés à demeure et alimentés par des combustibles qui sont liquides à la pression atmosphérique sur les petits navires d'une longueur de coque (L_H conformément à l' ISO 8666) inférieure ou égale à 24 m. Elle comprend les réchauds de cuisine à flamme nue, les plaques en céramique, les appareils de chauffage à air pulsé et les chauffe-eau.

Les réchauds de cuisine et les appareils de chauffage uniquement conçus ou prévus comme réchauds de camping ou appareils de chauffage portables autonomes ne sont pas couverts. Les autres réchauds et appareils de chauffage (tels que et les réchauds à combustibles solides et les poêles à tirage naturel et combustible liquides) sont en dehors du champ d'application de la présente Norme Internationale et sont donc couverts par l'ISO 9094.

2 Références normatives

Les documents suivants, en tout ou partie, sont référencés de manière normative dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 7840, *Petits navires — Tuyaux souples pour carburant résistants au feu*

ISO 8469:2013, *Petits navires — Tuyaux souples pour carburant non résistants au feu*

ISO 9094, *Petits navires — Protection contre l'incendie*

ISO 10088:2013, *Petits navires — Systèmes à carburant installés à demeure*

ISO 10133, *Petits navires — Systèmes électriques — Installations à très basse tension à courant continu*

ISO 10239, *Petits navires — Installations alimentées en gaz de pétrole liquéfiés (GPL)*

ISO 10240, *Petits navires — Manuel du propriétaire*

ISO 12217-1, *Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 1: Bateaux à propulsion non vélique d'une longueur de coque supérieure ou égale à 6 m*

ISO 12217-2, *Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 2: Bateaux à voiles d'une longueur de coque supérieure ou égale à 6 m*

ISO 12217-3, *Petits navires — Évaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité — Partie 3: Bateaux d'une longueur de coque inférieure à 6 m*

ISO 13297, *Petits navires — Systèmes électriques — Installations à courant alternatif*

ISO 21487, *Petits navires — Réservoirs à carburant à essence et diesel installés à demeure*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

© ISO 2016 – Tous droits réservés

3.1
réchaud de cuisine
appareil conçu pour la cuisine et utilisant des brûleurs, un four, un gril ou d'une combinaison quelconque de ces éléments utilisant un combustible liquide

Note 1 à l'article: Appelé 'réchaud' dans la suite du texte.

3.2
appareil de chauffage
appareil conçu pour chauffer de l'air, de l'eau ou un élément solide en utilisant un combustible liquide

Note 1 à l'article: Appelé 'appareil de chauffage' dans la suite du texte.

3.3
combustible liquide
combustible qui est liquide à la pression atmosphérique

EXEMPLE Kérosène et combustible diesel.

3.4
immédiatement accessible
auquel on peut accéder rapidement pour l'utilisation, l'inspection ou la maintenance sans démonter d'élément permanent de la structure ou sans l'utilisation d'outil

3.5
espace habitable
espace entouré d'éléments permanents de la structure du bateau dans lequel il est prévu des activités telles que: dormir, faire la cuisine, manger, se laver/aller aux toilettes, s'occuper de la navigation, barrer

Note 1 à l'article: Les espaces destinés uniquement au stockage, les cockpits ouverts, qu'ils soient entourés ou non par des capotages en toile, et les compartiments moteurs ne sont pas compris

3.6
surchauffe
conditions obtenues lorsque la température d'utilisation sûre prévue par le fabricant est dépassée

3.7
réchaud à flamme nue
réchaud de cuisine où le contact corporel direct avec une flamme nue est possible lors de son utilisation normale

4 Dispositions générales

NOTE Pour les besoins de la présente Norme Internationale le terme «appareil» s'applique à la fois pour les appareils de chauffage et pour les réchauds.

4.1 Les appareils doivent être installés conformément aux instructions fournies par le fabricant de l'appareil et conformément à la présente Norme internationale.

4.2 On ne doit pas installer des appareils utilisant de l'essence comme combustible ou pour l'amorçage, que ce soit sous forme liquide ou semi-liquide. L'essence est considérée être un combustible hydrocarbure ou un mélange de combustibles hydrocarbure, qui est liquide à la pression atmosphérique et qui est utilisé pour les moteur à allumage par étincelle (dans ce contexte, le kérosène n'est pas considéré comme de l'essence).

4.3 Les appareils de chauffage et de leurs systèmes d'échappement doivent être installés à l'extérieur des zones où des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler.

© ISO 2016 – Tous droits réservés